



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°18 du 01 aout 2024



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Après un début de semaine très estival, une alternance de soleil et de nuages, avec peut-être quelques précipitations, est annoncée pour les prochains jours. Les températures devraient également baisser.

L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : quelques captures de mouches sont enregistrées.
Chou : présence d'aleurodes et d'altises en augmentation.
Oignon : présence stable du mildiou, à surveiller.
Poireau : les populations de thrips augmentent.
Salade : présence de chenilles et de pontes en augmentation.

SOMMAIRE :

CAROTTE - CELERI : 2
 CHOU - NAVET : 5
 OIGNON : 9
 POIREAU : 11
 SALADE : 14
 Notes nationales biodiversité : 17
 Reconnaître les auxiliaires : 17
 Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 18
 Résistance aux produits phytosanitaires : 18

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



Plantes en danger

Ne rappez pas de plantes, graines, fruits dans vos bagages !

Le saviez-vous ?
 Rapporter des végétaux dans l'Union européenne, c'est risquer d'importer des virus, bactéries ou insectes qui peuvent être des menaces pour notre environnement.

#PlantHealth4Life

Logo of the European Food Safety Authority (EFSA).

Les étapes qui aboutissent à une invasion sont connues et il est possible d'éviter leur introduction et leur propagation grâce à des stratégies de surveillance adaptées à chaque filière. <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

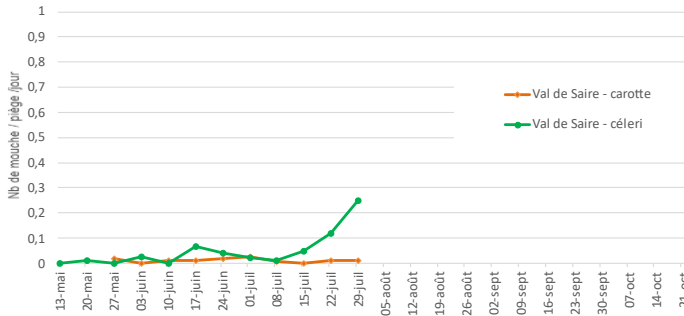
Département	Bassin	Carotte	Céleri rave	Céleri branche	Stade
Parcelles suivies					
14		2	3	/	
76		1	2	/	
50	Mont Saint Michel	5	3	/	Céleri : croissance du feuillage Carotte : de 5 feuilles à grossissement
	Créances	5	/	/	
	Surtainville	2	1	/	
	Val de Saire	4	/	3	
27	Vallée de Seine	/	1	1	

Mouche de la carotte :

Piégeage :

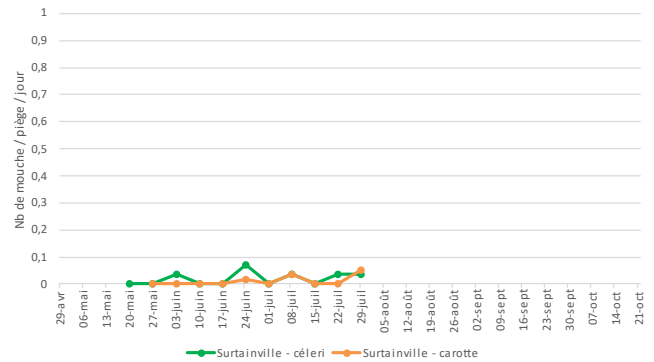
Val de Saire :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2024



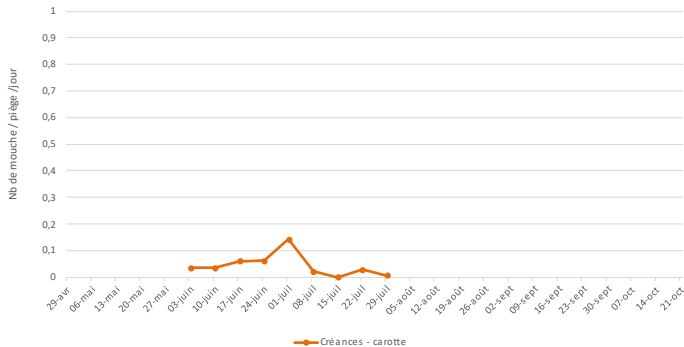
Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2024



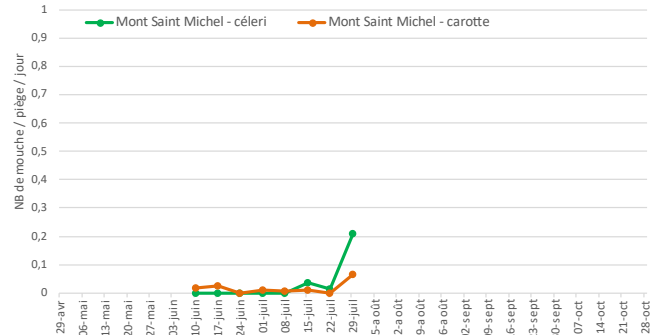
Créances :

Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2024

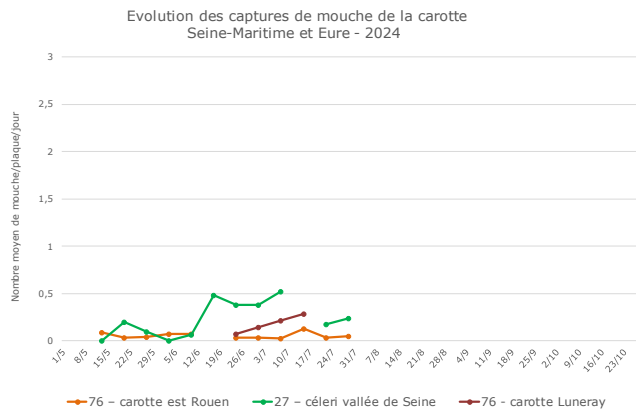


Mont Saint Michel :

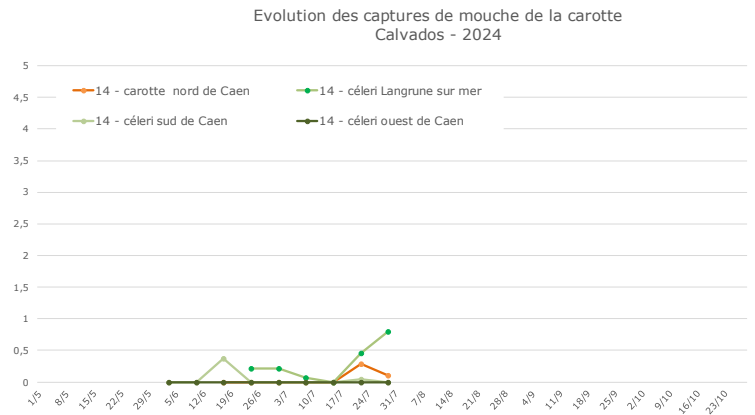
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2024



Haute-Normandie :



Calvados :

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Globalement les captures de mouches restent stables et faibles dans les parcelles de carottes, quel que soit le secteur

L'augmentation des captures est plus importante sur céleri, au Mont-Saint-Michel et dans le Val de Saire, mais aussi au Nord de Caen. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures Apiacées sensibles.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Puceron :**Observation :**

Comme la semaine dernière, aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Les parcelles de céleri rave et de carottes ont dépassé le stade sensible. En l'absence de pucerons, aucun risque sur les céleris branche. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Mouche du céleri :**Observation :**

La présence de galeries de mouche du céleri est en recul par rapport à la semaine dernière. Elles sont notées uniquement dans une parcelle de céleri branche du Val de Saire sur 4 % des plants.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri sont enregistrées sur les pièges chromatiques dans les parcelles du val de Saire.

nb moyen de mouche du céleri/plaque/jour	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
	25	26	27	28	29	31	32
Mont Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0,07	0	0	0	0,03	0
Val de Saire	0	0,26	0	0	0,05	0,10	0,14
Calvados	0	0,03	0	0,06	0	0,01	0
Vallée de Seine	0	0	0	0		0	0

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car il y a dépréciation du feuillage en cas de galeries.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des piégeages. Actuellement, au vu des stades des céleris rave, il n'y a plus de risque.

Au vu des captures toujours faibles dans le val de Saire, il y a peu de risques de nouvelles galeries sur les céleris branche.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.



Adulte de mouche du céleri (SILEBAN)

Septoriose :**Observations :**

Cette semaine des taches de septoriose sont observées dans les parcelles de céleri branche du Val de Saire, sur 4 à 8 % des plants, ainsi que dans une parcelle de céleri rave située à Surtainville, sur 16 % des plants.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23 °C. La baisse des températures et les possibles précipitations annoncées cette fin de semaine pourraient être favorables au développement de cette maladie. Surveillez attentivement vos parcelles.

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).
- Il existe des différences de sensibilité variétale notamment en céleris branche.

Alternaria :**Observations :**

Quelques symptômes de cette maladie sont observés dans 2 parcelles de carotte de la Manche, à Créances et Surtainville.

Evolution du risque :

Les averses sont favorables au maintien de l'humidité et donc au développement de cette maladie. A surveiller donc, au vu des précipitations possibles cette fin de semaine, notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est aussi un facteur favorisant.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		3 parcelles de choux Milan et cabus	
14	Nord de Caen	3 parcelles de choux de Milan et cabus	Choux : 8 feuilles à
	Val de Saire	5 parcelles de choux	
50		3 parcelles de navet	pomaison Navet : de 4 feuilles à récolte
		1 parcelle de choux	
	Surtainville	1 parcelle de navet	

Aleurode :

Observations :

Avec les conditions sèches de ce début de semaine, la présence d'aleurodes est toujours notée dans 5 parcelles du Calvados et de Seine-Maritime sur 12 à 80% des choux.

Les effectifs vont de 1 à 3 mouches blanches par plante.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les températures actuelles sont favorables à leur installation et à leur multiplication.

Observez attentivement vos parcelles.



Aleurode du chou adulte (*Aleyrodes proletella*)

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :

Observations :

Avec les conditions ensoleillées actuelles, la présence des altises est en augmentation. Elles sont présentes dans 7 parcelles du réseau, sur 4 à 80% des choux.

Pour les navets, la présence est notée sur 4% des plantules.

Quelle que soit la culture, les effectifs sont de 1 à 4 altises par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

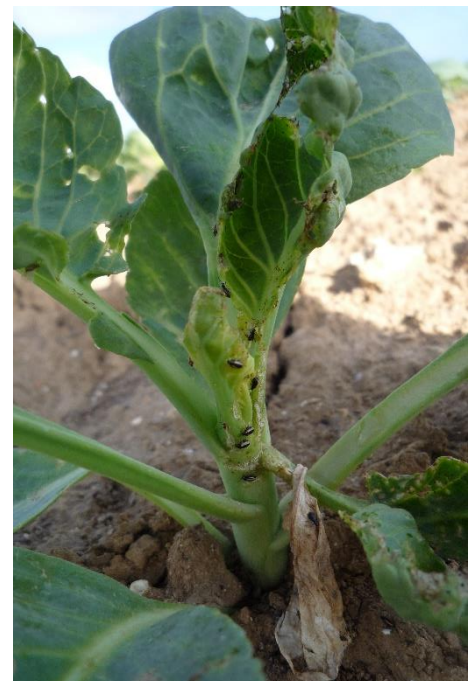
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

En l'absence d'averses, les températures actuelles restent favorables au développement de ces insectes. **Le risque de développement sur les jeunes plants est moyen à fort.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.



Altises sur jeune plant

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observations :**

La présence de chenilles et/ou de pontes reste stable dans les parcelles du réseau. Elles sont constatées dans 5 parcelles sur 8 à 20% des choux, dans les secteurs de Surtainville, du Calvados et de la Seine-Maritime. Quel que soit le secteur, ce sont aussi bien des noctuelles que des teignes ou des piérides de la rave et du chou qui sont observées.



Chenilles de piérides du chou

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité des papillons, hors averses. Surveillez l'éclosion des jeunes chenilles dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux et les séries en début de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles.

Les chenilles de noctuelles, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piérides du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Observation :

Comme la semaine dernière, des asticots et des dégâts sont notés dans une parcelle de navet du val de Saire en cours de récolte sur 8% des raves.



Asticot de mouche du chou dans racine de navet

Piégeage :

Aucune mouche n'a été piégée dans les parcelles du réseau.

nb moyen de mouche du chou/bol/semaine	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Surtainville_chou	2	1,5	1	0	0	0
Surtainville_navet	0,5	1,5	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0,2	0	0	0
Val de Saire_navet	0,6	0	0	0	0	0

Evolution du risque :

Les captures sont nulles, évolution à suivre avec les prochains relevés. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment pour les jeunes plantations et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

Comme la semaine dernière, la présence de pucerons cendrés est constatée dans 7 parcelles de chou, surtout dans le Calvados, mais aussi dans le Val de Saire. Cette présence est en augmentation, avec 4 à 44% des plantes touchées.

La présence des pucerons verts est stable, dans 2 parcelles sur 4 à 16% des choux.

Des pucerons parasités, des adultes et des larves de coccinelles sont présents (Cf p17 : reconnaître les auxiliaires).



Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont toujours favorables à l'activité des pucerons en l'absence d'averses. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire.

Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pucerons cendrés (SILEBAN)

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans une parcelle de la Seine-Maritime.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Alternaria sp. :

Observation :

Comme la semaine dernière, quelques taches d'*Alternaria* sp. sont notées dans une parcelle du val de Saire sur 4% des plants.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de l'*Alternaria*. Les périodes humides liées aux averses, à l'irrigation ou à la rosée sont favorables. A surveiller en fonction des possibles précipitations de cette fin de semaine.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Rouille blanche :

Observation :

Des taches de rouille blanche sont observées dans une parcelle du secteur de Surtainville sur 12% des choux.

Evolution du risque :

Les conditions très humides des semaines précédentes ont été favorables à l'expression de cette maladie. Le retour de conditions sèches limite son développement. Evolution à suivre en fonction des possibles précipitations de cette fin de semaine.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Il existe des différences de sensibilité variétale.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mont Saint Michel	3 parcelles	De 7 feuilles à bulbaison
76		1 parcelle	
14		5 parcelles de semis + 1 de bulbilles	

Thrips :

Observations :

La présence de thrips est notée uniquement au Mont-Saint-Michel sur 36 à 80 % des plants.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les températures actuelles sont favorables au développement des thrips. Observez régulièrement vos parcelles.

Mildiou :

Observation :

Cette maladie est présente dans 5 parcelles du réseau. Cette présence va de quelques feuilles touchées à une présence généralisée de la maladie.



Mildiou : tache sporulante et foyer (CA 14)

Evolution du risque :

Surveillez vos parcelles. Actuellement, le temps sec n'est pas favorable à son développement. A nuancer toute fois en fonction des foyers actifs, des rosées matinales, de l'humidité persistante, de l'irrigation et des précipitations possibles à venir. Observez attentivement les parcelles en cours de bulbaison du fait de la présence d'un feuillage abondant.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.

- Thermothonérapie : utiliser la thermothonérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Pourriture blanche :

Observations :

La présence de pourriture blanche (*Sclerotium cepivorum*) est stable dans les parcelles du Calvados et touche 3 parcelles au total.

Evolution du risque :

Les alternances de temps secs et humides sont favorables au développement de la pourriture blanche au niveau du plateau racinaire. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie : longues rotations sans *Allium*.

Pourriture blanche (CA 14)



Maladie des taches brunes (*Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*) :

Observations :

Des taches de cette maladie sont présentes dans 12 parcelles du Calvados.



Maladie des taches brunes

Evolution du risque :

Les températures actuelles combinées aux fréquentes averses de ces dernières semaines ont favorisé le développement de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Evitez les irrigations excessives,
- Evitez que le feuillage reste longtemps humide suite à une irrigation.

POIREAU :

Suivi :

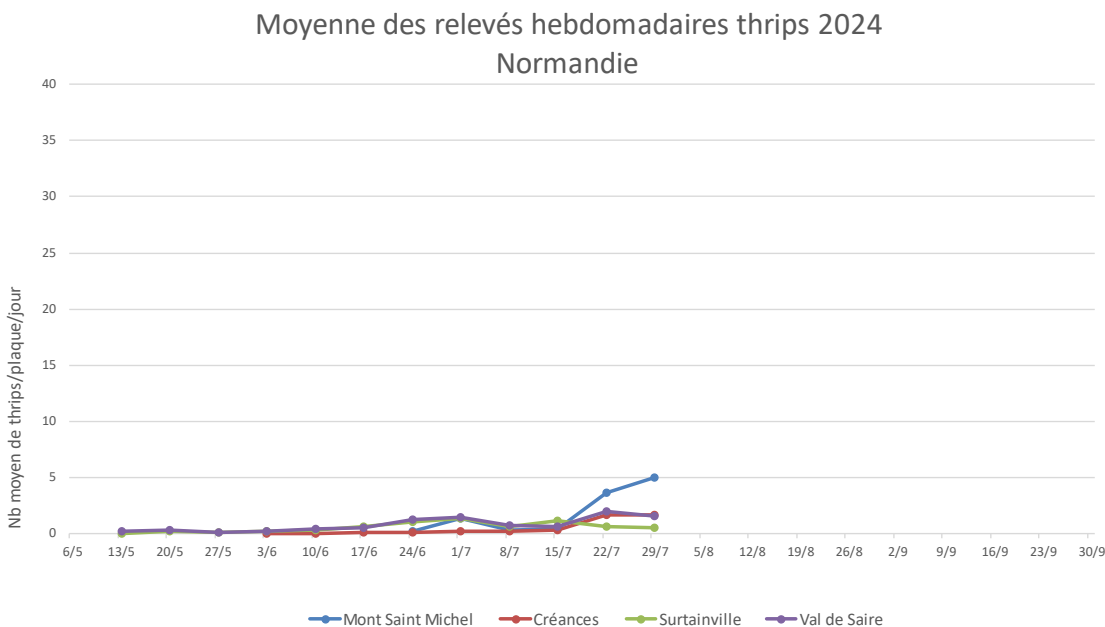
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles	De 5 à +9 feuilles
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	3 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles plantées	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	6 parcelles plantées dont 1 en AB	

Thrips :

Observations :

Les thrips sont présents dans la majorité des parcelles du réseau, sur 8 à 100 % des plants.

Piégeage :



Les captures de thrips sont stables dans tous les secteurs, sauf au Mont-Saint-Michel où l'augmentation continue.

Evolution du risque :

Les températures actuelles et les belles éclaircies sont très favorables au développement des thrips.

A ce jour, le risque est moyen (poireaux précoces).

Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Teigne :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireaux du réseau.

Piégeage :**Attention !**

1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Nb de papillon/piège/semaine	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Créances	0	0	0	0	0
La Haye Pesnel	/	0	0	0	0
Lingreville	0	0	0	0	0
Vallée de Seine	/	1	0	1	0
Val de Saire	/	/	0	0	0
Surtainville	/	/	0	0	0

Evolution du risque :

Aucune capture de teigne cette semaine. A ce jour, en l'absence de chenille, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Rouille :**Observation :**

Comme les semaines précédentes, des pustules sont observées sur le feuillage le plus âgé dans les parcelles les plus avancées.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Tendance
Mont Saint Michel	0 à 80% moyenne 16%	0 à 60% moyenne 14%	0 à 60%	0 à 60%	=
Créances	0 à 24% moyenne 5%	0 à 40 % moyenne 10%	0 à 100% moyenne 27%	0 à 100% moyenne 31%	=
Surtainville	0 à 72% moyenne 36%	0	0	0	=
Val de Saire	0 à 28% moyenne 6%	0 à 40% moyenne 10%	0 à 16% moyenne 3%	0 à 20% Moyenne 5%	↗
Calvados	0%	0%	0%	0	=
Seine-Maritime	/	/	0	0	=

Evolution du risque :

Globalement cette maladie est stable dans les parcelles du réseau, et les pustules sont présentes sur les feuilles les plus âgées des parcelles les plus précoces. En l'absence d'averse ou de conditions humides, le risque est faible. Surveillez vos parcelles avec l'arrivée de possibles précipitations en fin de semaine. Le risque dépend de la sensibilité variétale, de l'irrigation et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :**Observations :**

La présence d'*Alternaria* est stable dans les parcelles du réseau. Elle est présente dans 4 parcelles sur 4 à 12% des poireaux.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). A surveiller en cas d'averses. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	
76		3 parcelles	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de laitues et 2 de frisées	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Limace :

Observations :

Des dégâts de limace sont constatés dans une parcelle du Mont-Saint-Michel sur 12% des plantes.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à leur activité. Evolution à surveiller en cas d'averses.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple, un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Noctuelle :

Piégeage :

Les captures sont en augmentation dans le val de Saire et au Mont-Saint-Michel.

nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31
Surtainville	2	0	1,5	2,5	0	2
Val de Saire	2,75	2	11,5	6,75	12,5	22,5
Créances	34	20	38	42	45	23
Lingreville	/	0	0	1	0	0
Mont Saint Michel	8,5	9	5	20	17,5	25
Calvados	0	2	9,5	2,5	8	7

Observations :

Des pontes et/ou des chenilles ont été notées :

- Mont Saint Michel : dans 5 parcelles sur 1 à 24% des salades, soit en augmentation par rapport à la semaine dernière.
- Créances : dans les deux parcelles sur 42% des laitues, présence stable.
- Val de Saire : pas de dégâts visibles cette semaine dans les parcelles.
- Surtainville : pas de dégâts visibles cette semaine dans les parcelles.
- Calvados : dans 2 parcelles sur 4 % des plantes, présence en recul.
- Seine-Maritime : dans 1 parcelle sur 8% des laitues, présence en recul.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions climatiques actuelles et annoncées restent favorables à l'activité des papillons en l'absence d'averses.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> .
Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observation :**

La présence des pucerons est globalement plus importante que la semaine dernière. Ils sont observés dans 8 parcelles sur 4 à 40% des salades. Des coccinelles adultes et larves ainsi que des larves de syrphé (Cf p16 : reconnaître les auxiliaires) sont toujours présentes.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir restent favorables à leur développement. Situation à surveiller. Observez attentivement vos parcelles.

Thrips :**Observation :**

Cette semaine, des thrips sont observés dans les secteurs du Calvados, du Mont-Saint-Michel et du Val de Saire sur 4 à 20% des salades. Des punaises prédatrices ainsi que des thrips prédateurs sont également toujours présents.

Evolution du risque :

En l'absence d'averses, les conditions sont favorables au développement des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observations :

Aucune nouvelle tache de mildiou n'a été observée cette semaine.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Il convient d'être très vigilant car le *Bremia* reste présent et les conditions climatiques sont favorables. Surveillez vos parcelles. **Le risque reste présent.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-40).

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Bactériose

Observations :

Les premiers symptômes de bactériose sont observés ponctuellement à Surtainville et dans le Val de Saire.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.>

Evolution du risque :

Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Evolution à suivre en fonction des conditions climatiques et des irrigations.

Pourriture basale : Sclérotinia

Observations :

Des symptômes de pourriture basale sont observés dans une parcelle du Mont Saint Michel, sur 48% des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Le risque est inféodé à la parcelle pour cette maladie.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pigeons :

Observation :

Des attaques de pigeons sont toujours observées dans certaines parcelles du réseau, notamment dans le Val de Saire et au Mont-Saint-Michel.





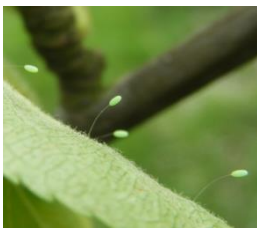




Evolution du risque :





Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Notes nationales biodiversité :



Reconnaitre les auxiliaires :

Adulte	Œufs	Larve	<p>Syrphes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/les-syrphes-en-cultures-ornementales</p>
			
Adulte	Œufs	Larve	<p>Chrysopes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/les-chrysopes-en-cultures-ornementales</p>
			
Les hyménoptères parasitoïdes :	Pucerons parasités par <i>Aphidius sp</i>	Pucerons parasités par <i>Praon sp</i>	<p>Hyménoptères parasitoïdes</p> <p>https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/les-parasitoïdes-contre-pucerons-en-cultures-ornementales</p>
			

Les punaises prédatrices :			Punaises prédatrices https://ecophytopic.fr/pic/pr oteger/la-punaise-predatrice-orius-en-cultures-ornementales
Adulte Orius 			
Adulte 	Œufs 	Larve 	Coccinelles https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/coccinelles

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière